

Suisse : les Saoudiennes seront bien obligées d'ôter leurs niqabs dans le Tessin

écrit par Tommy Fransen | 20 juin 2016



A partir du 1er juillet prochain, dans le canton du Tessin, le port de la burqa ou du niqab dans tous les lieux publics est sanctionné par la loi, y compris dans les magasins, les restaurants et même au volant de sa voiture.

Les touristes du Moyen-Orient et du Golfe persique, et notamment d'Arabie Saoudite, viennent en nombre chaque année dans cette région de l'Est de la Suisse. Pour parer à toute incompréhension – et pour éviter que ses ressortissants écopent d'une amende de 10.000 francs suisses – l'ambassade d'Arabie Saoudite a publié sur Twitter un communiqué appelant ses citoyens à respecter la législation locale.

Le communiqué incite les Saoudiennes qui se rendent dans le Tessin à ne pas porter le voile intégral, « pour ne pas poser de problèmes ».

L'ambassade en profite pour rappeler qu'en Suisse, corriger son enfant dans un espace public pouvait mener à un procès

pour maltraitance.

Près de deux tiers des électeurs du canton avaient voté en faveur de cette interdiction lors d'un référendum en septembre 2013 avant que la mesure ne soit approuvée par le Parlement, en novembre 2015. Le vote avait été lancé par le biais de la démocratie directe, pratique courante en Suisse et qui permet à des propositions d'être soumises au public si elles récoltent suffisamment de signatures.

A la suite de l'adoption de cette loi, l'ONG Amnesty International avait évoqué une « *journée noire pour les droits de l'Homme dans le Tessin* ».

[Tunisie Focus](#)

ndlr : Amnesty International, on aimerait entendre là également votre réprobation car vous êtes bien silencieux.

